

Commune de Sainte Anne
Arrondissement de Besançon
Canton d'Ornans

Réunion du conseil municipal

Objet réunion du 24/11/2023

Séance du 24 novembre 2023

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché sur la porte de la mairie le **25/11/2023**

Que l'invitation du conseil avait été faite le

14/11/2023

Que le nombre des membres en exercice est de **7**

Exécution des articles L121 10, R 121 7, L 121 11, L 124 2, L 121 17, R 121 9 du code des communes.

L'an 2023, le 24 novembre à 20h 15 le Conseil Municipal de la commune de Sainte Anne s'est réuni en salle de mairie après convocation du 14/11/2023 sous la présidence de Joël Bôle, Maire.

Etaient présents :

Florentin Guyat, Valentin Guyat, Arnaud Florin, Nicolas Auvernois et Joël Bôle

Absentes : Fanny Darsin, Barbara Huguenin qui a donné procuration à Joël Bôle,

Conformément aux articles précités du code des communes, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris parmi les membres du Conseil. Florentin Guyat a été désigné pour occuper ces fonctions qu'il a acceptées.

L'ordre du jour est le suivant :

- ✓ Validation du dernier CR CM 18/08/2023
- ✓ Point financier
- ✓ Point forêt
 - Dépenses /recette,
 - Programme travaux et délibération / assiette
 - Achat parcelles
- ✓ Comptage voitures sur D 229
- ✓ Projet restructuration mairie
- ✓ Convention cadre avec centre de gestions
- ✓ DBM dont engagement sur 1^{er} tr 2024 de 25% des dépenses chapitre 21 budget 2023
- ✓ Délibération / déontologue
- ✓ Demande de CU b et Déclaration travaux panneaux solaires
- ✓ Questions diverses :
 - Rif Seep Sivom
 - Point sur travaux isolation bâtiment communal.

Joël déclare la séance ouverte et distribue à chacun des conseillers un document regroupant les annexes illustrant l'ordre du jour du CM.

- **CR CM du 18/08/2023** : validé à l'unanimité
- **Point financier octobre 2023** : les conseillers prennent connaissance du tableau financier retraçant les opérations comptables menées par la commune, la **trésorerie communale en novembre est de 300 902 €**, cette trésorerie devrait nous permettre de conduire les quelques projets décrits ci-dessous, tout en tenant compte de la diminution à venir des recettes forestières.
- **Point forêt** :
 - **Recettes/dépenses** : les conseillers prennent connaissance du tableau présentant au 14/11/2023 l'ensemble des recettes et dépenses enregistrées à ce jour sur la forêt communale, les bois ont été relativement bien vendus dans le contexte particulier que nous connaissons (sècheresse et maladie ...).

- Les conseillers **valident à l'unanimité la délibération** proposée par l'office et définissant l'**assiette, la dévolution et destination des coupes de l'année 2024** soit 150 m³, 50 de résineux et 100 de feuillus sur les parcelles 1 et 6.
 - **Achat parcelle** : l'achat de parcelles jouxtant la forêt communale sur « les loges » a été acté : 1ha 12a 20ca pour un montant de 1 400 €
 - **Affouage 2024** : le CM décide d'attendre que les coupes de feuillus prévues soient faites afin d'en distribuer les rémanents en affouage.
- **Comptage des véhicules traversant le village sur la D229** : ce comptage réalisé par le département a relevé du 12/10 au 18/10 une moyenne de 140 véhicules journaliers avec 50% des véhicules roulant entre 70 et 90 km / h les conseillers
 - Les conseillers **valident à l'unanimité le projet de convention cadre** définissant les liens entre la commune et le centre de gestion du Doubs.
 - Le CM valide à l'unanimité le choix des déontologues proposés par le centre de gestion.
 - **Les conseillers valident à l'unanimité** la délibération nous permettant d'engager sur le **1^{er} trimestre 2024 des dépenses correspondant à 25 % des dépenses constatées au chapitre 21 du BP 2023 soit 20 325 €** cela nous permettra de régler d'éventuelles dépenses avant le vote du BP 2024.
 - Le Conseil décide **d'abonder le compte 6232 d'un montant de 700 €** pris sur fonds libres.
 - **Urbanisme : demande Cu b et CT pour panneaux solaires :**
 - Le CM donne **un avis favorable à la demande de CUb** présentée par le cabinet Zedet et concernant l'éventuelle construction d'une maison sur la parcelle AB 94 derrière chez Carme, il est noté qu'une demande de PC sur cette parcelle a été refusée il y a une dizaine d'années, cette parcelle se trouve dans le périmètre de protection de l'église aussi toute demande la concernant doit-elle passer devant les services de l'ABF.
 - En ce qui concerne la **déclaration préalable demandant la pose de panneaux solaires** présentée par l'entreprise « SOS Photovoltaïque » sur le toit de la maison de M et Me Serrette, le maire a du faire arrêter les travaux qui avaient commencé le 23 novembre sans avis de la mairie ni autorisation de la DDT ni de l'ABF, de plus la déclaration de travaux qui est parvenue en mairie n'a rien à voir avec les travaux réalisésNicolas souhaiterait savoir si, dans le cas où l'installation actuelle des panneaux serait régularisée et validée, ces panneaux ne risquent pas de renvoyer le soleil en direction de ses chambres. Le dossier sera transmis à la DDT en constatant les faits ...
 - **Point sur travaux :**
 - Isolation combles et toit de **la maison commune** terminés, fenêtres, portes et vélux en cours
 - Nicolas précise qu'en ce qui concerne le **goudronnage du chemin des Paules**, nous avons décidé d'attendre que toutes les coupes soient sorties avant de reprendre ce chemin, les travaux ont donc été reportés à 2024.
 - **Restructuration mairie** : le groupe de travail se réunira bientôt et préparera un cahier des charges afin de faire établir des devis.
 - **Un diagnostic énergétique** (obligatoire pour les appartements loués) a été fait pour l'appartement communal, il en découle qu'il faut changer un certain nombre de douilles qui ne sont pas aux normes, cela sera fait rapidement.
 - Après présentation du système, le CM se montre **favorable à ce que le principe du RIF SEEP soit mis en place** sur le SIVOM du HL afin de valoriser le salaire de l'employé intercommunal.

Après ce dernier point, les conseillers dégustent gâteau de ménage et bulles d'Arbois afin d'accueillir sereinement les premières neiges qui tombent en cette soirée du 24 novembre.

Joël